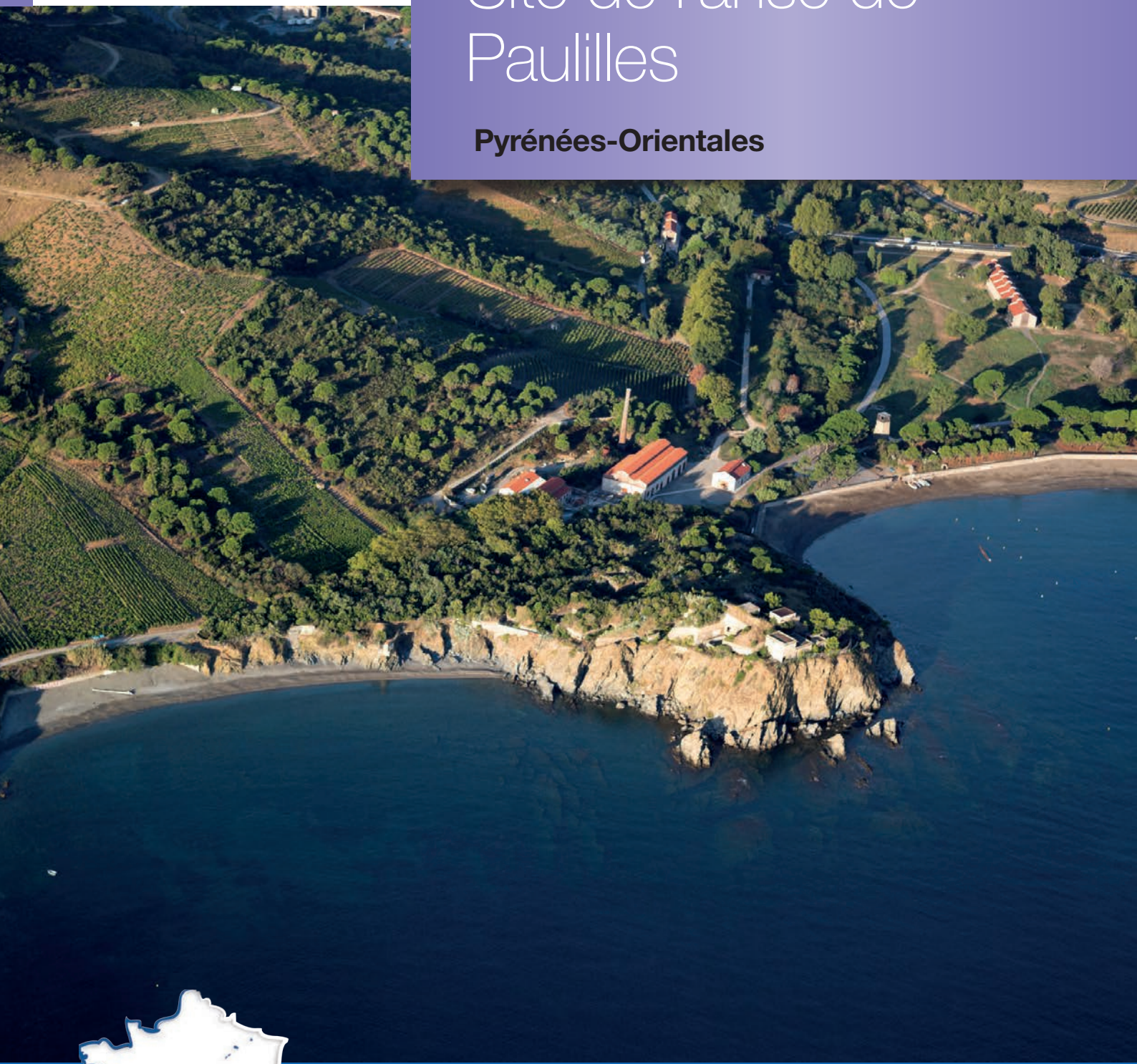
Plan de gestion

Site de l'anse de Paulilles

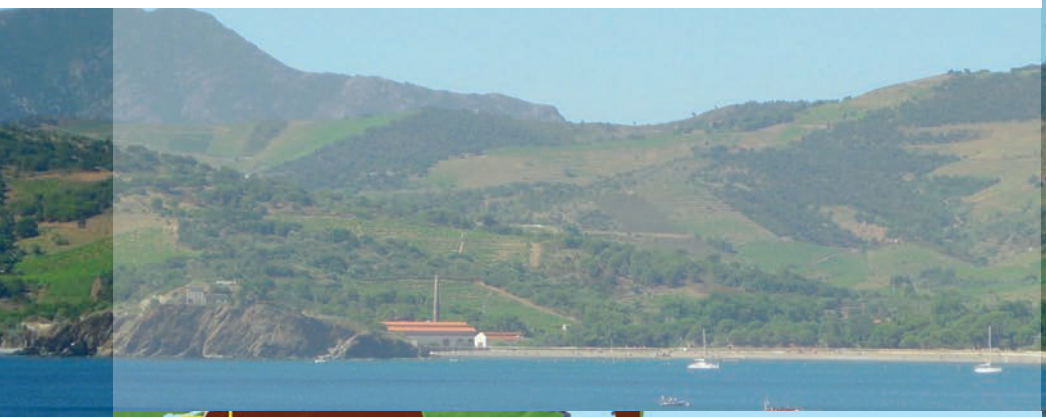
Pyrénées-Orientales



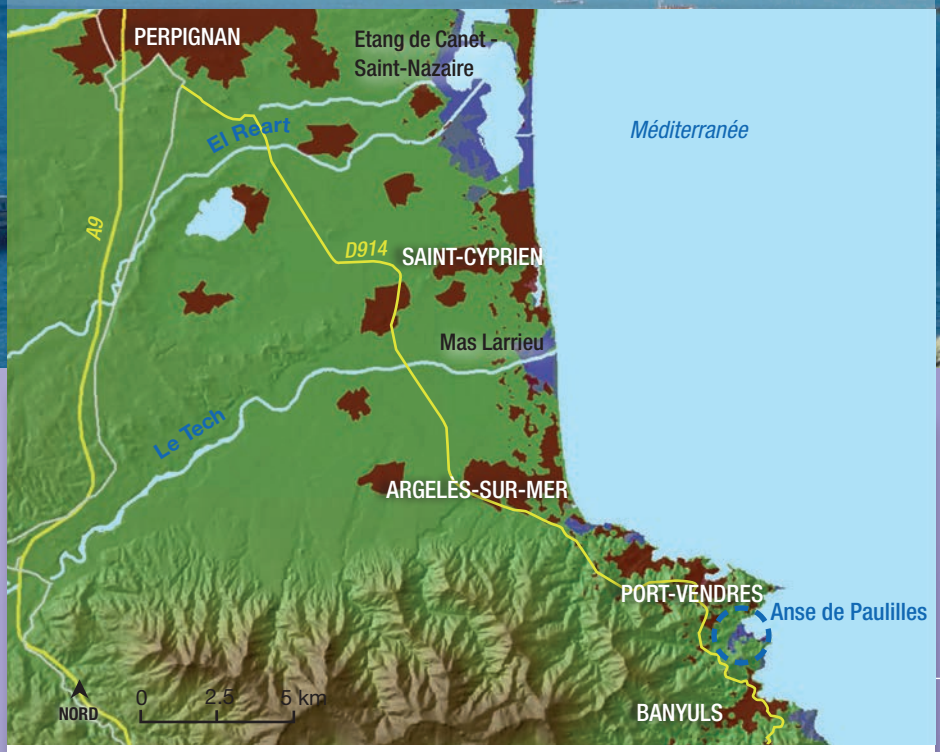


Port Vendres

Anse de Paulilles







Sur la Côte Vermeille, entre les caps Béar et Oulestrell, l'anse de Paulilles est adossée aux contreforts du massif des Albères. Cet écrin de verdure situé sur la commune de Port-Vendres constitue un ensemble naturel et paysager exceptionnel au cœur des paysages des vignes du cru Banyuls - Collioure, dominés par la Tour de la Madeloc.
Disposant d'une identité forte issue de son passé industriel, le site de l'anse de Paulilles a été ouvert au public en 2008 après 10 ans de réflexion, de concertation puis d'aménagement.

- Propriété du Conservatoire du littoral
- Périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral
- Espaces urbanisés
- Réseau routier

Pyrénées-Orientales Languedoc-Roussillon

Commune de Port Vendres

Un site aux vocations multiples

- Préserver les paysages et l'environnement
- Conserver la mémoire du site
- Valoriser le patrimoine maritime
- Sensibiliser et mener des missions d'éducation à l'environnement.

Un pôle d'intérêt local et touristique

- Accès libre pour tous sur les espaces aménagés
- Lieu d'accueil, de découverte du patrimoine et de sensibilisation à l'environnement : visites guidées, expositions, ateliers, manifestations, programmes scolaires…
- Valorisation des produits du terroir : boutique de site, marchés du terroir…
- Coopération avec les associations : apports scientifiques, accueil atelier des barques…
- Attractivité des plages



Un site doté d'une identité forte (ancienne dynamiterie)

Repères

Superficie :
32 ha
dont **23 ha** ouverts au public

Périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral :
41 ha

240 000 visiteurs par an

Site classé

L'avenir d'une mémoire

Dès l'entrée, le ton est donné : des fresques retraçant l'histoire ouvrière de Paulilles animent les murs. De longues allées serpentent au milieu d'une nature luxuriante, rase ou arborée, laissant entrevoir cheminée et hangars. Découpé et montagneux, le paysage confère une identité forte au site avec ses caps et ses plages inscrites dans le terroir du vignoble en terrasse de Banyuls-Collioure. Au travers de ce cheminement et des visites guidées, le public est invité à découvrir un patrimoine aux multiples facettes.

Un ancien site industriel

La baie de Paulilles fut longtemps prisée par les paysans et les pêcheurs, les premiers tirant parti des vignes et vergers, les seconds appréciant d'être protégés des coups de vent, à proximité de fonds marins poissonneux.
C'est en 1870 qu'une usine de dynamite est implantée par le scientifique Alfred Nobel. Le site devient alors un lieu de travail et de vie pour 5 générations d'ouvriers. Eloigné de la frontière avec la Prusse, le site offre en effet des facilités de transport par mer et chemin de fer, ainsi qu'un isolement appréciable en cas d'explosion.
Jusqu'à 400 ouvriers travaillèrent et furent logés sur place, le domaine fonctionnant en quasi autarcie avec des logements, une école, une coopérative et même un potager.
En 1975, la production de dynamite avoisine 4000 t/an. Les explosifs sont entreposés dans des ateliers enterrés, reliés par des tunnels.
L'année 1984 marque l'arrêt de la production et la fermeture de l'usine. S'enchaîne alors une suite de projets, dont celui d'une marina. Tous avortent grâce au classement du site et à une mobilisation locale forte. L'anse de Paulilles devient une friche dangereuse progressivement envahie par la végétation. Bien que fermé au public, le site subit une fréquentation anarchique.


Les murs racontent l'histoire ouvrière du site

Un aménagement tourné vers l'avenir

En 1998, l'acquisition du site par le Conservatoire du littoral, avec l'aide financière du Département, ouvre la voie à l'élaboration d'un ambitieux projet d'aménagement. Une seconde vie du site peut voir le jour autour de valeurs patrimoniales (rendre compte du passé industriel et social), naturelles (valoriser les qualités paysagères et écologiques) et universelles dans le sillage d'Alfred Nobel : innovation, échanges, excellence… Un nouveau visage de Paulilles se dessine à partir de multiples études et du plan d'aménagement rédigé en 2006.
Plus de 16 millions d'euros* d'investissements permettent la réouverture du site au public en 2008 : mise en exergue des paysages, requalification de bâtiments, création d'une scénographie de visite, infrastructures d'accueil et d'accès…


Jardin du directeur

Des ambiances contrastées

Surplombées au nord par le phare du Cap Béar, trois plages sableuses sont séparées par des promontoires rocheux et fermées à l'arrière par un mur construit par les Allemands en 1943. La partie réaménagée du site offre plusieurs entités :

- l'entrée du site constitue le lieu d'accueil. L'Esplanade des chênes verts, le portail symbole de l'entrée de l'usine, la Maison de site et le Jardin appellent à la découverte du site.
- le Sous-bois de l'Arc panoramique, avec ses chemins verts et son Alcôve des confidences. La friche incite au calme et à la déambulation dans une ambiance naturaliste.
- le Hameau rassemble les bâtiments dans une ambiance plus minérale.
- la pinède de l'Arc littoral jouxte la Dynamiterie originelle, véritable « salle d'exposition en plein air » : la muséographie s'inscrit dans un écrin de végétation.
- la Grande prairie est un espace ouvert, en mouvement, évoluant au gré des saisons. C'est une zone de déambulation, de contemplation, de repos et d'observation.

** Financements Europe, Etat, Région, Département dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER)*

Agir pour préserver

Depuis 2016, en complément du projet d'aménagement global « L'avenir d'une mémoire », le site classé de l'anse de Paulilles bénéficie d'un plan de gestion formel simplifié. Il vise à conforter le nouveau souffle donné au site dans la préservation du patrimoine paysager, naturel et culturel, en intégrant une démarche de développement durable.

1 Valoriser cet écrin naturel et paysager

L'anse de Paulilles a été reconnue comme « Grand site » en 2010 et classée, dès 1980, au titre de la loi sur la protection des paysages. C'est dire si les paysages y sont remarquables. L'objectif est de continuer la « régénération douce » du site qui s'opère à partir de ses atouts paysagers et naturels. Les actions menées sur le site doivent être cohérentes avec sa qualité paysagère et son insertion dans un paysage d'exception. La fréquentation est à maîtriser pour maintenir une ambiance de quiétude propice à la contemplation et à la découverte de la magie du site.

▶ Poursuivre la gestion paysagère du site

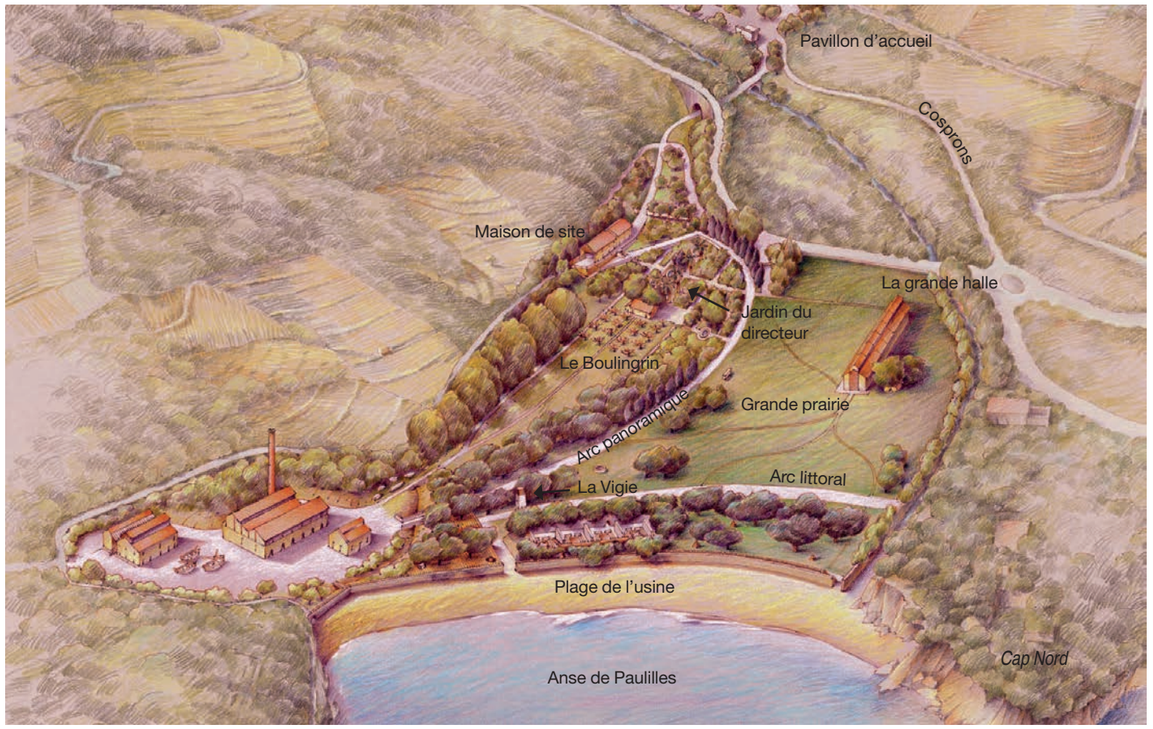
Il s'agit de gérer le site par entités (grande prairie, friche...) et perspectives paysagères dans l'esprit de sa réhabilitation. A l'aide des outils existants (schéma paysager, suivi photographique, paysagiste conseil du site…) et en tenant compte des évolutions climatiques et biologiques à venir, les actions portent sur : la mise en valeur des carrés des exotiques du Jardin du directeur, l'amélioration de la qualité des espaces de transition, l'ouverture au public contrôlée du Cap Sud, la valorisation du Cap Oullestrell.



La Grande prairie

▶ Préserver le patrimoine naturel

L'anse de Paulilles compte au moins 6 habitats naturels d'intérêt communautaire et 15 espèces végétales protégées. La plupart de ces espèces sont liées aux falaises comme l'Armérie du Roussillon, le Polycarpon de Catalogne, le Gaillet nain et l'Oeillet des Pyrénées. Côté faune, plusieurs espèces sont également remarquables : Psamodrome algire, Hirondelle rousseline...
Face à ce constat, il est nécessaire d'améliorer les connaissances par des inventaires et suivis, en vue de l'adoption de mesures de conservation appropriées. En parallèle, il convient d'assurer le contrôle des espèces végétales envahissantes.





La prairie dominée par la Vigie



Patrimoine maritime : barques lors de la manifestation «Vire vire de caractère»

2 Faire du site un lieu de transmission de valeurs et de mémoire

L'ambition n'est pas de transformer le site en musée, mais de capitaliser sur son héritage historique pour élaborer des projets tournés vers l'avenir, en lien à la fois avec les « anciens » et le tissu associatif. Les multiples facettes de ce patrimoine social, industriel et maritime sont à prendre en compte au travers d'une vision intégrée.

▶ Faire découvrir au public toutes les dimensions du patrimoine au travers de visites guidées et d'outils de communication (expositions, conférences, animations…). Un nouveau circuit de visites guidées est mis en place sur le Cap Sud, pour des groupes de taille limitée. Théâtralisée, cette visite aborde l'histoire du site et ses tragédies dans ce paysage exceptionnel.

▶ Promouvoir le patrimoine maritime

La transmission des savoir-faire dans le domaine maritime est un axe fort, en particulier depuis que le site accueille l'Atelier des barques, une activité de formation et restauration de bateaux méditerranéens. C'est autour de cette dynamique que peuvent être établis des ponts entre passé et avenir : développer la formation des jeunes aux métiers de la construction navale et du patrimoine, assurer la collecte de la mémoire orale, maintenir des bateaux traditionnels à flot…

▶ Continuer à assurer un accueil de qualité toute l'année, pour tout public, y compris les personnes en situation de handicap. Cela passe notamment par des animations et des programmes pédagogiques avec les écoles en intersaison, des chantiers participatifs, des offres additionnelles (buvette, boutique…) et l'adaptation de l'Atelier des découvertes pour accueillir ces activités.

▶ Renforcer les actions éducatives à destination du jeune public, en partenariat avec d'autres acteurs, notamment au travers d'un meilleur accueil scolaire.

▶ Ancrer le site comme lieu de rassemblements, animations et événements, dans le respect du patrimoine naturel. En complément des manifestations actuelles (Journées du patrimoine, Fête de la nature, « Vire vire de caractère »…), l'organisation d'une manifestation pour les 10 ans de Paulilles est à l'étude.

3 Jouer l'exemplarité

Résolument tourné vers l'avenir, le plan de gestion entend inscrire les activités du site dans une démarche de développement durable, au travers d'une gestion exemplaire et d'actions de sensibilisation.

▶ Développer une gestion respectueuse de l'environnement : amélioration de la performance énergétique des bâtiments et maîtrise de la ressource en eau (arrosage), gestion des eaux usées, développement des mobilités douces… Parallèlement, sont envisagées des actions de sensibilisation des visiteurs aux éco-gestes et bonnes pratiques.

▶ Réduire la vulnérabilité du site et l'adapter aux risques naturels

Le site étant localisé sur un territoire vulnérable aux risques naturels (inondation, incendie, tempêtes...), une véritable culture du risque y a été développée. L'anse de Paulilles pourrait devenir un site démonstratif et exemplaire pour la prévention et l'adaptation au changement climatique. Il contribuerait ainsi à sensibiliser, développer une conscience et faire évoluer les comportements des populations locales et touristiques.

▶ Augmenter l'ancrage social du site sur le territoire en développant des synergies avec les autres acteurs : Syndicat de cru Banyuls-Collioure, Réserve marine de Cerbère-Banyuls, Parc naturel marin du Golfe du Lion, réserves naturelles de la Massane et du Mas Larrieu… Il s'agit également de s'impliquer dans le réseau inter-sites du Département et les réseaux thématiques. Une telle dynamique peut conduire à terme à faciliter l'obtention du label Grand Site de France.

Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages maritimes et lacustres français, de les protéger et de les ouvrir au public. L'établissement intervient à ce titre sur plus de 700 sites, dont beaucoup bénéficient d'un plan de gestion.

La collection

Les brochures de la collection « Plans de gestion du Conservatoire du littoral » sont disponibles en version numérique sur : www.conservatoire-du-littoral.fr. Une application spécifique est également téléchargeable sur votre mobile.

Une démarche partenariale

La gestion de chaque site est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire - propriétaire et le (ou les) organisme(s) désigné(s) comme gestionnaire(s) du site : collectivités territoriales, associations impliquées… Ils établissent ensemble, et en concertation avec les acteurs du territoire (organismes socio-professionnels, usagers…), un plan de gestion qui constitue le projet pour le site. Il est élaboré à partir d'une analyse des enjeux présents. Il définit les réalisations souhaitables pour restaurer, aménager et gérer le site.

Construit à partir du plan de gestion, le présent document permet de comprendre en quelques pages les spécificités de ce site protégé définitivement par le Conservatoire du littoral, son identité, les principaux choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Le gestionnaire

PYRÉNÉES ORIENTALES
le Département

www.ledepartement66.fr

Les partenaires

LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée

www.laregion.fr

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

www.occitanie.developpment-durable.gouv.fr

ALBÈRES CÔTE VERMEILLE ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr

l'Europe s'engage en France

Port-Vendres

www.port-vendres.com

Plan de gestion de l'anse de Paulilles

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral

Conception graphique et rédaction : MarkediA

Crédits photos : Conservatoire du littoral

Cartes p2 : © IGN - BD-Carthage - BD-Alti ® (Cdl - SSI)
p3-4 : © Françoise Bargin

Impression sur papier recyclé

Mai 2017



Le site de l'anse de Paulilles a bénéficié d'aménagements paysagers de grande qualité

www.developpement-durable.gouv.fr

Conservatoire du littoral
www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Languedoc-Roussillon
165, rue Paul-Rimbaud
34184 Montpellier Cedex 4
Tel : 04 99 23 29 00
languedoc-roussillon@conservatoire-du-littoral.fr